

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage



Notification 2022/00	
	13 avril 2022

NOTIFICATION AUX PARTIES

STRATEGIE DE CAMPAGNE POUR LA JOURNEE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS 2022

Les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA ont le plaisir de partager, avec les Parties et toutes les parties prenantes concernées, la stratégie de campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2022

La Décision 13.138 de la CMS a demandé au Secrétariat de la CMS de suggérer à ses partenaires que l'une des prochaines Journées mondiales des oiseaux migrateurs soit consacrée à la mise en évidence des effets de la pollution lumineuse sur les oiseaux migrateurs (en tenant également compte de ses effets sur les chauves-souris, les tortues marines, les insectes et autres animaux affectés).

Comme <u>annoncé</u> le 9 décembre 2021, le thème de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2022 est axé sur la pollution lumineuse et la campagne est célébrée lors des deux journées majeures, le 14 mai et le 8 octobre, sous le slogan « <u>Des nuits noires pour les vols migratoires!</u>»

La stratégie de campagne fournit les objectifs stratégiques et les messages clés de la campagne 2022, tels que convenus par les trois principaux partenaires organisateurs de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs : La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et l'organisation à but non lucratif, Environment for the Americas (EFTA).

Les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA aimeraient inviter les Parties et toutes les autres parties prenantes à profiter de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en 2022 pour :

- Aider à sensibiliser à la question de la pollution lumineuse et à ses effets négatifs sur les oiseaux migrateurs, en soulignant les actions qui peuvent être prises pour réduire la pollution lumineuse;
- Utiliser et promouvoir les lignes directrices de la CMS approuvées par la COP13 (Résolution 13.5 de la CMS « Lignes directrices relatives à la pollution lumineuse dont est victime la faune sauvage ») et,
- Encourager les principaux décideurs qui ont un rôle à jouer dans la lutte contre la pollution lumineuse à lancer un processus en vue d'adopter des mesures visant à réduire la pollution lumineuse, en s'inspirant des directives existantes et des nouvelles lignes directrices de la CMS en cours d'élaboration.

http://www.cms.int/fr/news/notifications

Pour accéder au document de stratégie de campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2022, cliquez ici.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Florian Keil, Officier d'information et coordinateur de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, Secrétariats PNUE/CMS + PNUE/AEWA, Bonn, Allemagne. Courriel: contact@worldmigratorybirdday.org . Tel : +49 228 8152451